

<https://college-clemenceau.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article725>



Section de langue et de culture européenne / espagnole

- Les disciplines - Espagnol -



Date de mise en ligne : jeudi 23 mars 2023

Copyright © Collège Georges CLEMENCEAU - Lyon - Tous droits réservés

Le collège Clémenceau propose aux élèves hispanisants de Cinquième un enseignement facultatif de **langue et culture espagnoles**, à raison de **2h00 supplémentaires** hebdomadaires.

La LCE est un enseignement facultatif qui vise à renforcer les **compétences langagières, culturelles et transversales** des élèves ainsi que leur **autonomie** à travers des cours et des projets leur permettant de découvrir la culture européenne et la culture des pays de la langue cible. L'enseignant intervenant en LCE propose des activités indépendantes du cours de langue "ordinaire" et qui peuvent être liées aux parcours éducatifs (PEAC, citoyen, de santé, avenir, selon les projets menés).

La LCE s'adresse aux élèves intéressés, motivés par une ouverture culturelle, et prêts à s'engager sur **deux ans** (Quatrième et Troisième).

La LCE, comme les autres enseignements optionnels, peut apporter un **bonus** de 10 ou 20 points dans le cadre de la délivrance du DNB. Les élèves pourront également, s'ils le souhaitent, présenter un des projets menés en LCE lors de l'oral du DNB, en français ou en langue cible. Elle renforce en outre certaines compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Cette option prépare les élèves à intégrer plusieurs dispositifs au **lycée**.

- La **section Bachibac** (J. Perrin) délivre un diplôme binational (baccalauréat français et *bachillerato* espagnol).

- La **section européenne** délivre un baccalauréat français avec mention euro et s'adresse à des élèves motivés et soucieux de progresser en espagnol. Elle existe dans différents lycées (Récamier, J. Perrin)

- La **spécialité LLCE** - langue, littérature et civilisation étrangère - vise à enseigner une langue étrangère et à comprendre la culture associée à cette langue au cycle terminal (Première et Terminale). Elle est souvent choisie après avoir suivi le renforcement d'espagnol proposé en Seconde (lycée Mérieux).

Précision : dans les lycées autres que celui de secteur (Mérieux), le mode de sélection sur dossier est propre à chaque lycée : bulletins, lettre de motivation, avis des professeurs, écrits, entretiens en langue vivante, etc.